

roi des Visigoths Théodoric I^{er}, peut servir à déterminer l'âge de bracelets existant au musée de Lyon, et que M. Comarmond avait vaguement classés parmi les objets d'origine romaine. Ces bracelets, entièrement pareils à ceux qu'a trouvés M. Seigné-Delacour, appartiennent évidemment au V^e siècle. L'incertitude où nous sommes sur l'archéologie de l'époque barbare donne un prix réel aux déterminations de ce genre.

M. le Conservateur des musées rend compte de différentes découvertes.

1° De celle d'un sceau des douze perpétuels de l'église de Lyon. Ce sceau date de 1290. On appelait Perpétuels des prêtres qui se succédaient à l'autel, de manière que l'adoration ne fût jamais interrompue. Le nombre de ces perpétuels a varié d'ailleurs suivant les temps ;

2° De celle d'un cippe qui se trouvait aux Étroits, sous la maison de Palladio. Ce cippe était entouré de tuiles et de briques romaines; il porte une inscription importante qui donne le nom de deux magistrats de la ville,

3° De celle d'une inscription portant le nom de Zosimus, et trouvée aux Brotteaux, rue Duguesclin, n° 193 ;

4° De celles d'urnes funéraires dans la rue de la Favorite, qui 'était, on n'en peut douter, une rue des tombeaux ;

5° De tombes romaines. Malheureusement aucun signe ne fait distinguer si ce sont des sépultures payennes ou chrétiennes.

M. Martin-Daussigny, interpellé par un membre du Comité sur les travaux récents faits au jardin de l'église d'Ainay, déclare que son attention s'est portée vers ces travaux , mais qu'aucune découverte intéressante n'y a été faite.

M. Smith rend compte des recherches que les érudits genevois ont entreprises, dans la prétention de démontrer que Genève formait sous les Romains une circonscription admi-